

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 36

24^e année • mercredi 8 septembre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Entre AVS 21 et la révision du 2^e pilier, les attaques pleuvent. Les syndicats dénoncent les tournures prises par les réformes en cours. Avec notamment la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et le torpillage du compromis des partenaires sociaux pour le 2^e pilier. Ils appellent les travailleuses et les travailleurs à la résistance et à manifester tous ensemble le 18 septembre à Berne. **PAGES 3 et 7**

POINT DE MIRE

Nuages noirs sur les retraites

Sylviane Herranz

Notre prévoyance vieillesse est à la croisée des chemins. Vendredi, l'Union syndicale suisse lançait l'alerte. En plus de l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, la droite s'en prend au compromis ficelé par les partenaires sociaux pour réformer le 2^e pilier. Un compromis qui, pour compenser la diminution des rentes découlant de la baisse du taux de conversion, propose d'introduire des suppléments de pension dégressifs. Une lame de fond s'abat sur nos retraites. Cette lame de fond, c'est cette volonté de faire payer toujours plus les moins bien lotis, pendant que les plus riches s'arrogent privilèges sur privilèges. On l'a d'ailleurs constaté durant la première année de Covid. Des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs ont dû vivre

avec des salaires amputés de 20% ou plus. Et les nantis ont accru leur fortune malgré, ou grâce à, la pandémie, creusant toujours plus les inégalités dans notre pays.

Cette lame de fond est nourrie par les assurances et les banques, qui ont toujours voulu garder la main sur nos retraites. En démantelant l'AVS, avec le soutien de la droite au Parlement et celui du Conseil fédéral, elles s'offrent des garanties de revenus supplémentaires. Nos caisses de pension, avec leur système de capitalisation, leur sont profitables. Le 2^e pilier repose sur un coussin de réserves de 1000 milliards de francs. Une somme gigantesque qui a triplé depuis qu'il a été rendu obligatoire, en 1985. Cette fortune représente aujourd'hui presque une fois et demie le Produit intérieur brut de la Suisse, soit la richesse totale produite en une année. En comparaison, l'AVS verse, sur une même période, quelque 45 milliards de francs de rentes, et sa fortune se monte à 38 milliards.

Conçu pour un travailleur à 100% avec un salaire correct, qui ne divorce pas, n'a pas de pépin de santé durant sa vie active et ne perd pas sa place de travail, le système du 2^e pilier a créé de profondes inégalités. Entre retraités et retraitées, entre hauts et petits revenus. Alors que l'AVS, fondée sur une redistribution solidaire des cotisations, est un exemple d'égalité en matière de rentes.

Face aux attaques qui se concoctent dans les salons feutrés du Parlement, avec le soutien des assureurs et des banquiers, force est de constater que le système des deux piliers – le 3^e étant déjà largement inabordable pour les salariés – est dans une impasse. Ces 1000 milliards de francs qui aujourd'hui alimentent la spéculation et des investissements pas toujours éthiques ne permettraient-ils pas de réinjecter de la solidarité dans les retraites, pour que toutes et tous puissent vivre dignement après des années de travail? Bien sûr, il n'est pas question de voler l'argent des assurés, d'autres s'en chargent déjà. Mais de réfléchir à une refonte totale de notre prévoyance vieillesse, afin d'ouvrir un horizon autre que celui du moindre mal face à une droite arrogante et vindicative.

Si, pour l'heure, les syndicats n'ont pas mis cette question à l'ordre du jour, elle mérite d'être posée. Pour que l'on cesse de nourrir un système économique qui donne d'une main ce qu'il reprend à double ou à triple de l'autre. Et pour que les besoins de l'être humain soient au cœur de l'économie. «Utopie!», nous rétorquera-t-on. Non, c'est juste de l'avenir de nos retraites et de nos vieux jours dont il s'agit. Mais d'abord, il y a urgence. Il faut contrer les attaques en cours, et manifester massivement devant le Palais fédéral à Berne le 18 septembre pour dire non au démantèlement de nos rentes et non à AVS 21! ■

PROFIL



Anne-Lise Saillen, l'arbre comme miroir.

PAGE 2

FLEURIER

Raviver les forces syndicales du Vallon.

PAGE 7

VALAIS

Maçons déterminés à la lutte.

PAGE 9

BANDE DESSINÉE

Les GM&S et Tardi à l'honneur.

PAGE 10

L'ARBRE, CE MIROIR DE L'HUMAIN...

Peintre et plasticienne, Anne-Lise Saillen voue un amour particulier aux arbres. Question d'enracinement et de verticalité

Sonya Mermoud

Singulière trajectoire que celle suivie par Anne-Lise Saillen âgée de 72 ans. Adolescente, elle se rêve danseuse classique. Elle deviendra peintre et avocate. La première activité répond à un besoin intrinsèque d'expression artistique, la seconde a été non seulement motivée par la nécessité de gagner sa vie mais aussi par son intérêt pour la justice et l'aide aux personnes. «Inquiets pour mon avenir, mes parents m'ont poussée à choisir un métier viable, soulignant la chance que j'avais de pouvoir me former. Ils estimaient que, dans ce sens, j'avais aussi un devoir envers la société», raconte la Lausannoise, qui mènera longtemps de front sa passion et sa profession. Au terme d'études de droit qualifiées de mortellement ennuyeuses – «Non pas la matière, mais la manière de l'enseigner», précise-t-elle –, Anne-Lise Saillen part à Munich où elle rédige une thèse sur la protection de la personnalité dans le cadre du travail. Elle s'accorde ensuite une pause, suivant des cours «très académiques» à l'Istituto per l'arte e il restauro à Florence. De retour dans la capitale vaudoise, elle entame son stage d'avocate et, à son issue, consacre une année sabbatique à son art. La jeune femme d'alors opte pour New York et fréquente l'atelier de Richard Pousette-Dart, le plus jeune représentant de l'expressionnisme abstrait.

INGÉNOSITÉ DE LA NATURE

Rentrée en Suisse, Anne-Lise Saillen partage son temps entre le barreau et la peinture. Neuf ans plus tard, elle remet son étude et limite l'exercice de sa profession à des cours comme maître assistante à l'université et juge cantonale suppléante. Histoire de faire bouillir la marmite. Le temps libéré ouvre à l'artiste un éventail de possibilités créatrices. Touche-à-tout, elle passe indifféremment des crayons à l'aquarelle, de la sculpture aux collages ou encore aux installations... L'approche abstraite – qui lui permet de moins s'exposer, de la protéger du regard des autres – s'estompe dans sa pratique. Au profit de paysages

et, plus particulièrement, d'arbres, tissant des liens entre ses œuvres. «L'arbre m'a toujours accompagné. Enfant, je me rappelle avoir rédigé une rédaction sur l'abattage d'un cerisier et la tristesse générée par sa disparition.» Et la septuagénaire d'enchaîner, enthousiaste: «L'arbre tend un miroir aux humains. Il est enraciné dans le sol, comme nous dans une culture. Il a besoin de lumière, nous de verticalité. Résilient, il se débrouille pour trouver sa nourriture, contourner les obstacles. Il communique et agit solidairement avec ses pairs... Nous devrions nous en inspirer. Nous montrer plus modestes par rapport à l'ingéniosité de la nature.» Cette fascination a aussi trouvé un ancrage dans la dernière exposition à Lausanne d'Anne-Lise Saillen intitulée *Et les arbres demain?* Une démarche entre art et science, matinee des dernières découvertes en la matière et de poésie témoignant de la grande sensibilité de la créatrice. De quoi offrir un «surplus de sens» à sa pratique*.

PARTIE D'UN TOUT

Vivant à un jet de pierre d'une forêt, sur les hauts de Grandvaux, Anne-Lise Saillen arpente régulièrement ce milieu régénérateur, réservoir de bien-être et d'émerveillement, et véritable «nourriture intérieure». De ses observations et de ses promenades naissent des tableaux intimes ou imposants. Des arbres vertigineux tendant leurs bras décharnés au ciel dans de muettes incantations, des cathédrales végétales formées d'un foisonnement de troncs forts et puissants, de délicats rameaux aux feuilles bruissant dans le vent et la lumière... Autant de beaux tableaux plaidant, en filigrane, en faveur de la protection de l'environnement. Une préoccupation planétaire qu'illustre encore l'artiste à travers des fragments de cartes géographiques peintes, dans lesquelles elle découpe des arbres caractéristiques des régions du globe choisies. «Nous sommes tous sur le même bateau et appartenant au cosmos, à un tout qui nous dépasse. Les religions et la philosophie ont tenté des réponses. Pour ma part, je n'aime pas l'idée de Dieu qui dresse des barrières entre les êtres...»



THIERRY PORCHET

Anne-Lise Saillen trouve dans les arbres une source d'inspiration inépuisable à son art.

Sans souscrire à des croyances en particulier, Anne-Lise Saillen a en tout cas le sentiment, à travers son art, d'agir en accord avec sa vie. «Je fais ce que l'univers attend de moi.» De quoi rendre heureuse cette optimiste – «Sauf pour l'avenir du monde» – qui, bien que solitaire et indépendante, n'en apprécie pas moins les échanges «de cœur à cœur». Et précise s'intéresser à une multiplicité de sujets. Comme la politique... propre aussi à susciter sa colère.

L'ÂGE, CET ATOUT

«A chaque votation, quand il s'agit de protéger le climat ou de mieux partager les richesses, c'est le même scénario: les opposants attisent la peur», s'indigne cette femme au cœur bien ancré à gauche, qui se dit aussi irritée par le manque de respect et d'empathie, «ce minimum pour vivre ensemble». Heureusement, son âge, considéré comme un atout, lui a appris à prendre de la distance. «Les années permettent de simplifier, rendent les choses plus légères.» Sauf peut-être quand s'il s'agit de se promener seule la nuit dans la forêt. «C'est une de mes angoisses. Parfaitement irrationnelle. Nourrie par un imaginaire qui, au moindre bruit, s'emballe, des archétypes liés aux histoires d'enfant et de loup. J'aimerais parvenir à surmonter cette crainte et, accompagnée de ma

sœur, passer une nuit en forêt.» Un souhait dans l'ordre du réalisable: Anne-Lise Saillen n'est-elle pas l'amie des arbres et leur grande admiratrice? Cette artiste capable en quelques traits de rendre compte de leur force comme de leur fragilité? Cette peintre et plasticienne qui perçoit dans cette inépuisable source d'inspiration, un «symbole de vie en constant changement, un symbole de l'Homme appelé à croître, à se dépouiller, à revivre»? ■

* les-arbres-demain.ch



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LA SUISSE CÔTÉ DÉTESTABLE

Il arrive que la Suisse soit détestable. C'est un constat, comme on va le voir, mais je commence ici par une question: l'Etat confédéral et plus exactement son pouvoir exécutif, et plus précisément les pouvoirs économiques et culturels historiques qui déterminent en réalité la politique mise en œuvre par ce pouvoir exécutif en apparence, traitent-ils les problématiques environnementales comme ils le font des problématiques sociétales? Pour formuler la chose autrement: la Suisse considère-t-elle les travailleurs et les citoyens qui luttent pour

leur survie dans les étages inférieurs de la construction nationale de la même manière qu'elle considère le vivant animal et végétal de la planète, avec l'air et l'eau des rivières et des océans qui baignent ses continents – et sont pareillement menacés d'effacement sous l'effet des dévastations humaines?

On a pour le moins vérifié ces dernières semaines que notre pays, dans le domaine environnemental, inscrit ses comportements sous le signe d'une parfaite indignité. Observons le dossier des émissions de CO₂, par exemple, et voyons que sa pratique la plus stable consiste à se procurer hors de ses frontières le droit de ne conduire à l'intérieur des siennes aucun projet sérieux de lutte contre cette cause majeure de la dévastation planétaire.

Ainsi relâche-t-il la pression pourtant nécessaire sur les voitures plus polluantes, comme à l'occasion d'une révision de l'ordonnance sur le CO₂ décidée l'année dernière, en retirant du calcul de ses émissions 15% des voitures les plus nocives pour cet exercice-là puis 10% pour cette année-ci.

Alors que l'Union européenne, qu'on peut considérer comme notre instance de référence sur ce point, avait fixé pour ces deux périodes des cotes respectives de 5% et 0%.

Et que fait donc notre Suisse pour se donner l'illusion de sauver la face, pour reconforter les lobbys indigènes de la pollution, conforter ses élites économiques et financières les plus nocives, faire réélire sans faillir leurs relais au Parlement et sembler vis-à-vis de l'extérieur comme toujours infiniment propre? Réponse claire et nette: elle négocie puis co-signe des contrats de compensation climatique tels qu'ils lui permettront de répondre à son engagement visant selon l'Accord de Paris à réduire de 50%, d'ici 2030 ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. C'est déjà chose faite avec le Ghana, le Pérou et le Sénégal.

Rien ne résume plus joliment cette stratégie méthodique de la fiction vertueuse qu'un communiqué *ad hoc* publié l'autre mois par les services de la Confédération: «En concluant cet accord, y lisons-nous, la Suisse

jette les bases pour mettre sur pied des projets climatiques internationaux qui répondent à des exigences strictes en matière de protection de l'environnement tout en respectant les normes internationales de protection des droits de l'Homme». Amen, donc, et bravo. Même si, comme le rappelait l'an dernier le chercheur Augustin Fragnière (il travaille au Centre interdisciplinaire de durabilité de l'Université de Lausanne) sur le site du *Temps*, tout indique que «la politique consistant à compter sur des réductions à l'étranger n'est pas compatible avec l'objectif de 1,5 °C» déterminé par les accords internationaux.

Et même si, comme le rappelait l'autre jour encore sur le même site Philippe Cullet, professeur de droit international et de l'environnement à l'Université de Londres, ces accords de compensation climatique «ne font que repousser l'échéance d'une réduction en Suisse et rendront l'effort à faire encore plus grand quand il n'y aura plus d'autre option que de s'attaquer à nos propres émissions».

Et même si, poursuit Philippe Cullet, ces accords de compensation avec les pays du Sud «vont à l'encontre de la justice climatique» – les pays du Nord ayant «reconnu la responsabilité accrue qui leur incombe dans la lutte contre les changements climatiques», ce qui rend injustifiable «de demander aux pays du Sud un effort supplémentaire alors qu'il nous incombe en premier lien de le faire nous-mêmes». C'est donc ici, on le constate en ce point conclusif de ma chronique, que la problématique environnementale se tricote avec la problématique sociétale. D'ailleurs, le confirme Philippe Cullet, «il est surprenant de constater que les accords de compensation ne comprennent aucune clause sur l'équité et en particulier aucune référence au principe des responsabilités communes, mais différenciées, qui est au centre des accords internationaux sur le climat». Conclusion? En déplaçant à peine les curseurs, on s'étonnera moins que les citoyens défavorisés d'Helvétie soient à leur tour les souffrants d'un tel système. ■

«C'EST UN AFFRONT POUR TOUS LES SALARIÉS»

L'Union syndicale suisse, Travail.Suisse et Unia fustigent les tournures prises par les réformes des retraites en cours et appellent à la manifestation nationale le 18 septembre à Berne

Sylviane Herranz

«**L**es réformes de la prévoyance vieillesse, telles qu'elles sont sur la table aujourd'hui, sont un affront aux travailleuses et aux travailleurs!» Tel est le message porté par l'Union syndicale suisse (USS), Travail.Suisse et Unia vendredi passé lors d'une conférence de presse. Ensemble, ils sont montés au créneau pour dénoncer la politique de la droite au Parlement, qui compte relever l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, mais aussi défaire le compromis des partenaires sociaux sur le 2^e pilier. Une position intolérable pour les syndicats qui appellent à se préparer à une lutte longue et difficile, qui débute lors de la manifestation nationale du 18 septembre à Berne (voir en page 8). Le Conseil des Etats s'apprête en effet à finaliser la réforme AVS 21 durant la session qui s'ouvre lundi prochain. Et la Commission de la sécurité sociale du National, qui a entamé l'examen du projet LPP 21, tente de «torpiller», selon les mots de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, le compromis présenté par les syndicats et l'Union patronale suisse.

BAISSES DES RENTES ET HAUSSE DES COTISATIONS DANS LE 2^e PILIER

Première secrétaire adjointe de l'USS, Gabriela Medici a présenté les conséquences catastrophiques, pour les femmes et pour tous les travailleurs, des décisions préliminaires prises le 20 août dernier par cette commission: «Ces modifications entraîneraient des baisses de rente allant jusqu'à 12%. Pour les femmes âgées de 48 ans, cela représenterait une perte de presque 200 francs par mois à la retraite! Les

réductions de rente seraient particulièrement élevées pour les personnes ayant 48 ou 49 ans lors de l'entrée en vigueur de la réforme». Ces changements découlent d'une proposition de l'UDC bâlois Thomas de Courten, qui modifie le système des suppléments de rente proposé par les partenaires sociaux dans le but de combler un tant soit peu les inégalités touchant les petits revenus et les temps partiels. Des hausses de cotisations s'ajoutent aux diminutions de rente. Gabriela Medici a évoqué la situation d'une peintre en bâtiment gagnant deux fois moins qu'un expert en placement et qui paierait chaque année, durant 15 ans, les mêmes 300 francs de plus que l'expert. Le «modèle de Courten» crée des inégalités inexplicables, en cas par exemple de cotisations perçues sur la part non obligatoire du salaire. Ainsi, les travailleurs du second œuvre romand ou de la technique du bâtiment, gagnant environ 5400 francs, ne toucheraient pas le supplément de rente prévu alors qu'ils devraient financer celui des salariés des garages, et même ceux des ingénieurs ou des architectes. Des cadeaux fiscaux seront aussi offerts aux gros revenus pour leurs placements dans un 3^e pilier.

Alors que les rentes du 2^e pilier ne cessent de diminuer depuis une dizaine d'années et que les cotisations augmentent, la secrétaire de l'USS a souligné qu'«il est peu surprenant que deux tiers environ des assurés ont le sentiment qu'on leur vole des rentes qui leur reviennent».

L'AVS NE SUFFIT PAS POUR VIVRE

Aude Spang d'Unia a fustigé le projet AVS 21 qui entend faire travailler les femmes un an de plus, et les priver ain-

si de rentes durant une année. La responsable du groupe d'intérêts femmes du syndicat a indiqué que les travailleuses sont deux fois plus nombreuses que les hommes à devoir vivre avec un bas salaire et que nombre d'entre elles ne cotisent pas ou peu au 2^e pilier. Les laissant avec des rentes insuffisantes. Elle donne l'exemple d'une mère de famille divorcée, employée chez Migros à 50%, qui a toujours travaillé, à part 6 mois de chômage. Elle touchera moins de 2000 francs à la retraite. Et celui d'une soignante payée 3200 francs à plein temps, dont la rente est aujourd'hui de 2500 francs, AVS et 2^e pilier compris. «Une fois son loyer et son assurance maladie payés, il lui reste 300 francs. Comment peut-elle s'en sortir?» Aude Spang a rappelé le ras-le-bol des femmes face aux inégalités exprimé lors de la grève féministe de 2019. «Au lieu de chercher des solutions aux véritables problèmes, le Parlement veut augmenter leur âge de la retraite: c'est un affront!»

L'ÉGALITÉ SALARIALE NÉCESSAIRE

Président de Travail.Suisse, Adrian Wüthrich a déploré que «le compromis des partenaires sociaux sur le 2^e pilier ait été mis sur la touche au profit d'un modèle qui entraîne des pertes massives de rentes». Il chiffre ces baisses à 1000 ou 1500 francs par an pour des personnes comme les postiers ou le personnel de santé ne faisant pas partie de la génération transitoire et qui devraient payer quelque 700 francs de cotisations en plus chaque année. Il a aussi fait le constat d'une tendance à «l'égalité négative», qui offre aux femmes ce qu'elles ne veulent pas et leur refuse ce dont elles ont besoin. Et a exigé l'instauration de l'égalité salariale, avec une loi



La mobilisation est à nouveau à l'ordre du jour, comme ici en 2015, pour contrer les attaques contre les retraites. Les syndicats appellent hommes et femmes à participer en nombre à la manifestation nationale du 18 septembre.

efficace et un contrôle sérieux des salaires: «On ne le dira jamais assez fort: la discrimination salariale des femmes entraîne à elle seule des pertes de revenus annuelles de 825 millions de francs suisses dans l'AVS.»

«C'EST UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE»

«Il faut revenir à l'esprit de 1948», a plaidé Pierre-Yves Maillard, revenant sur cette année qui a vu naître l'AVS et qui a, dit-il, consolidé le sentiment national d'une Suisse moderne et d'un pays «qui protège les plus fragiles de ses membres». Un esprit présent encore au début des années 1970: «La question que toutes les forces politiques se sont posée à l'époque était: est-ce que les rentes sont suffisantes pour vivre? La réponse a été non. Elles ont donc doublé leur montant et les cotisations.» Un choix qui n'a pas conduit à la faillite de l'AVS, a-t-il relevé, tout en indiquant que si les experts avaient décidé à ce

moment-là, comme le demandent les jeunes PLR, de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie, on travaillerait maintenant jusqu'à 71 ans. «C'est une question de volonté politique et non d'experts. Il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir comment on baisse les prestations, mais comment on les consolide. Voilà ce qu'on défend. On est au début d'un processus. La manifestation du 18 septembre est une première étape. Nous avons souhaité travailler à des compromis. Mais si la droite n'en veut pas, il est évident qu'on combattra devant le peuple, par référendum, pas seulement la réforme de l'AVS mais également toute réforme de la LPP qui s'écarterait du projet des partenaires sociaux», a averti le président de l'USS. «Espérons que la raison finisse par l'emporter», a-t-il conclu, accusant la droite d'organiser un conflit entre couches sociales. ■

Plus d'informations sur le site: uss.ch

«Dernière ligne gauche» pour l'initiative 99%

En vue des votations du 26 septembre, plusieurs élus de gauche vaudois ont rappelé la justesse de l'initiative des Jeunes socialistes pour une société plus équitable

Aline Andrey

Dans moins de trois semaines, les citoyens devront se prononcer sur un grand principe: veulent-ils une société plus égalitaire ou non? L'initiative populaire «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» (dite 99%) de la Jeunesse socialiste suisse (JSS) propose justement de taxer un peu plus les ultra-riches pour redistribuer cet argent à la collectivité, à la classe moyenne comme aux foyers modestes.

Lors d'une conférence de presse organisée par la JS vaudoise la semaine dernière, Pierre-Yves Maillard, conseiller national socialiste et président de l'USS, est revenu sur les critiques des opposants. A commencer par le flou de l'initiative qui fait craindre à la droite des dérives. «C'est l'argument le plus usé. Car ceux qui vont donner les contours de cette redistribution, c'est le Parlement suisse. Il n'y a donc pas à craindre de tomber dans des mesures extrêmes et dérangeantes pour les détenteurs des capitaux, a-t-il asséné, réaliste. Le texte

proposé par la Jeunesse socialiste est modéré. Or, les opposants n'hésitent pas à mentir.» Rappelons que seuls les rendements du capital, et non pas les salaires, au-dessus de 100 000 francs, seront taxés plus fortement. Soit les dividendes d'un actionnaire ou les bénéfices d'un propriétaire d'immeuble. «Une meilleure répartition des richesses est essentielle pour éviter l'augmentation de tensions sociales. Cette initiative touche seulement le 1% des plus riches de ce pays et peut rapporter 10 à 15 milliards de francs qu'on pourra réinjecter notamment pour diminuer les primes d'assurance maladie. Cela pourrait signifier une baisse de plus d'un tiers des primes, voire de la moitié pour la classe moyenne et les plus précaires. A l'opposé, ceux qui possèdent déjà beaucoup ne se gêne jamais de prendre dans le pot commun!» Sa collègue au Conseil national, la Verte Léonore Porchet, a donné un exemple frappant: «Douze milliards de francs, c'est la fortune estimée d'un ancien conseiller fédéral, qui a osé demander ses allocations rétroactivement! Pour atteindre cette somme, une infirmière devrait travailler 160 000 ans, une caissière 240 000 années.» Pour l'élue, l'initiative 99% est une question de justice sociale et aussi d'écologie politique. Selon une enquête de l'ONG Oxfam, 1% des plus riches polluent deux fois plus que la moitié des plus pauvres. Et leurs émissions de gaz à effet de serre ne sont pas en voie de diminuer puisque les jets et les yachts privés se vendent de plus en plus. «Ces vols de luxe sont dix fois plus polluants qu'un vol de ligne classique et 150 fois plus qu'un trajet en train, a signalé Léonore Porchet. Une meilleure répartition des richesses est aussi indispensable pour permettre à tout le monde de s'adapter et de se protéger au mieux des conséquences du réchauffement climatique sur leur santé, leur alimentation, leur environnement...»

AGGRAVATION DES INÉGALITÉS

La pandémie du Covid-19 a encore accentué les inégalités, ont rappelé Anaïs Timofte, présidente du POP Vaud, et Laurie Willommet, conseillère municipale socialiste à Vevey. Alors que ceux qui produisent réellement la richesse de ce pays sont les travailleurs et les travailleuses, 1% des plus riches s'arrogent plus de 40% des richesses. Un chiffre en constante hausse. «Face aux offensives néolibérales, dont l'attaque au droit du timbre fait partie, l'initiative 99% est l'une des réponses», a souligné Anaïs Timofte. Pour Laurie Willommet, «cette initiative permet aussi d'œuvrer pour davantage d'égalité entre les femmes et les hommes», notamment par une diminution du coût des crèches grâce à la redistribution de ces milliards dans des secteurs essentiels. Le conseiller national socialiste et économiste Samuel Bendahan a, quant à lui, tenu à rassurer les petites et moyennes entreprises (PME). «Cette initiative ne va concerner que les PME qui distribuent plus de 100 000 francs de dividendes à chacun de ses actionnaires. Soit aucune. Si l'initiative est acceptée, le Parlement ne ciblera dans sa mise en application que les multimilliardaires. 99% veut bien dire ce que ça veut dire: l'initiative est positive pour la majorité et pour toute l'économie du pays.» «Le problème, comme l'économiste le souligne en aparté, c'est que les gains du capital sont actuellement bien investis contre nous». Soit au travers de publicités, parfois mensongères, contre le texte d'une jeunesse pourtant si inspirée et inspirante. ■



La semaine dernière, les jeunes socialistes vaudois avaient invité des élus de gauche du canton pour défendre leur initiative qui vise à taxer le revenu du capital. Parmi les intervenants, Pierre-Yves Maillard, conseiller national et président de l'Union syndicale suisse.

«ON ASSISTE À UNE RÉPRESSION D'ACTIVITÉS MILITANTES QUI DEVRAIENT ÊTRE PROTÉGÉES»

De nombreux procès touchant les militants climatiques ont eu lieu depuis fin 2019. La Cour européenne est saisie dans deux affaires. Le point sur cette judicialisation avec l'un des avocats engagés

Propos recueillis par Aline Andrey

Partie de tennis parodique, mains rouges, blocages de rues, Block Friday, Zad et autres actions pacifiques de désobéissance civile se sont multipliées ces dernières années, avec pour effets une sensibilisation accrue de l'opinion publique et une pression sur les institutions financières et politiques, mais aussi amendes et inscriptions au casier judiciaire pesant sur les militants climatiques. Les recours contre ces condamnations ont enclenché une série de procès. De nombreux avocates et avocats se sont engagés pour défendre la liberté d'expression et de manifestation ainsi que les droits fondamentaux à la vie sur Terre. Raphaël Mahaim est l'un d'eux. Il a notamment codéveloppé les joueuses et les joueurs de tennis dans les locaux lausannois de Credit Suisse, qui s'apprêtent à saisir la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg. Il coplaidera, d'ici à la fin de l'année, pour l'acquiescement des militants ayant occupé les locaux des Retraités populaires à Lausanne lors d'une manifestation de la Grève du climat. Il est aussi l'un de ceux soutenant les Aînés pour la protection du climat dans leur plainte contre la Suisse pour non-protection de leur vie et de leur santé auprès de la CEDH.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est le lien entre les différents procès en cours ?

On assiste à une répression pénale d'activités militantes qui devraient être au contraire protégées. Les questions de la désobéissance civile et de la liberté d'expression sont centrales. Dans une démocratie, celles-ci ont pour but de faire bouger les lignes. Or, condamner des militants pacifiques qui exercent leur droit à la liberté d'expression pour le bien commun revient à violer ces droits. L'arrêt du Tribunal fédéral (TF) qui a donné tort aux militants intervenus à Credit Suisse va malheureusement peser sur tous les autres procès. Reste que, si les juges, dans les affaires à traiter, ne s'opposent pas frontalement à cette jurisprudence, ils peuvent faire une autre lecture de chaque situation, notamment sous l'angle de la liberté d'expression. Notre requête à la CEDH, et les autres qui vont suivre, pourraient aussi, à terme, donner tort au TF. J'ai bon espoir, car cette Cour considère la liberté d'expression comme un bien sacré et elle la protège de façon très élargie.



Le 22 novembre 2018, des activistes dénonçaient, non sans humour, les investissements de Credit Suisse dans les énergies fossiles et interpellaient son égypte, Roger Federer.

De surcroît, dans le cas de la plainte des Aînés pour la protection du climat, elle l'a considérée comme prioritaire. Ce qui est déjà un très bon signe. Ce serait une première si la CEDH leur donne raison. La Suisse devrait alors se conformer à cette décision et prendre enfin des mesures fortes contre le réchauffement climatique. C'est ce qui s'est passé ce printemps dans le cadre de l'interdiction de la mendicité à Genève qui a été jugée par la Cour comme contraire aux droits fondamentaux. Le recours valait contre la loi interdisant la mendicité n'a pas encore reçu de réponse, mais cela sera vraisemblablement la même que dans l'affaire genevoise. En cas de non-respect de cette décision, n'importe quel mendiant peut saisir un tribunal et gagner en se fondant sur la jurisprudence de la CEDH. Autre exemple, sans le TF, le droit de vote des femmes en Appenzell n'aurait pas été appliqué (début des années 1990). Il n'y a rien de politique dans ces arrêts, il s'agit de faire respecter les règles de droit.

Dans son arrêt de juin, le TF conteste «l'état de nécessité licite». Point central qui se retrouve dans presque tous les procès. Or, certains juges, notamment à Genève, ont estimé que c'était un argument valable pour acquitter les militants. Comment expliquer ces jugements différents ?

Le droit n'est pas une science exacte. Il y a toujours une marge d'interprétation. C'est une justice à visage humain avec ses forces et ses faiblesses, qui inclut interprétations et conflits de valeurs. Le premier juge dans l'affaire de Credit Suisse, pourtant PLR, a estimé que la politique était trop lente pour faire face à l'urgence climatique et que la désobéissance civile était nécessaire. Il a été le premier à reconnaître cet état de nécessité licite. En ce sens, il a été très courageux. Pour les juges et les avocats, cela a fait l'effet d'une onde de choc et lancé le débat. Le Tribunal fédéral a eu une lecture de l'affaire à l'extrême inverse. Pour lui, il dit presque en ces termes que, si on ne risque pas de mourir dans un avenir immédiat, dans les quelques heures ou les quelques minutes à venir, il n'y a pas état de nécessité. La réponse de l'Office fédéral de la justice (OFJ) à la CEDH à la suite de la plainte des Aînés est comparable. C'est cette analyse que nous combattons car, avec le réchauffement climatique, on ne peut pas attendre d'être à deux mètres du mur pour freiner lorsqu'on est dans une voiture lancée à 100 km/h. Les scientifiques calculent que la trajectoire actuelle, en Suisse, dépasse déjà les 3°C de réchauffement...

L'Office fédéral de la justice dans sa réponse à la CEDH estime que la requête des Aînés pour la protection du climat est irrecevable. Pourquoi ?

Le droit suisse a une vision très individualiste. Hormis quelques exceptions, seules les victimes directes peuvent porter plainte individuellement. Cet écueil procédural n'existe pas en France, en Allemagne ou aux Pays-Bas où des tribunaux sont entrés en matière sur des plaintes analogues de collectifs ou d'associations et ont donné raison aux plaignants. Le TF invoque comme argument principal que les Aînés ne sont pas plus victimes que les autres. De notre côté, nous faisons le raisonnement in-

verse: si chacun est victime, elles aussi bien sûr. Et les études scientifiques révèlent que les femmes âgées sont particulièrement victimes de l'augmentation des températures (risque de décès plus élevé, maladies respiratoires, cardiovasculaires, etc.).

Au niveau juridique, la forme de l'action n'éclipse-t-elle pas le fond du problème ?

C'est vrai. Toutefois, chaque procès permet de médiatiser la problématique. Les actions touchant les banques ont ainsi mis en lumière les investissements écocides des institutions financières suisses, qui représentent vingt fois la pollution de la Suisse, industries comprises. L'affaire de Credit Suisse et des joueurs de tennis a eu un écho planétaire. En se moquant gentiment d'une banque et de son égypte Roger Federer, ces jeunes ont été des lanceurs d'alerte et des précurseurs. S'ils n'ont jamais eu la prétention de résoudre le problème climatique, ils ont permis une accélération de la prise de conscience. Le défi étant de transformer cette prise de conscience en actes.

Dans l'affaire de la parodie de match de tennis, c'est le Ministère public qui a fait recours à la suite du premier jugement. Actuellement, des zadistes risquent des peines de prison ferme de 2 à 3 mois, alors qu'Holcim a retiré sa plainte. N'y a-t-il pas un acharnement répressif de la justice ?

Les procureurs se sentent investis d'une mission qui consisterait à défendre un ordre qui aurait été perturbé. Or, la désobéissance civile vise justement à bouger les lignes de l'ordre établi. Cette répression, c'est le système qui se défend, car il se sent désécurisé. Dans l'histoire, la désobéissance civile n'a jamais été matée. Elle a disparu, lorsque l'ordre établi a intégré les revendications des activistes. Les actions climatiques disparaîtront d'elles-mêmes, quand les mesures prises seront à la hauteur des enjeux.

La lenteur juridique et politique est-elle compatible avec l'urgence climatique ?

Alors que l'urgence s'accroît, la lenteur devient en effet un problème en soi. Je n'ai pas la solution. S'il y a une accélération des intentions politiques, il manque encore de mesures volontaristes. Or, nous devons rapidement nous passer des énergies fossiles et contrôler la société du tout-numérique, entre autres mesures décisives pour le climat.



Le 13 janvier 2020, les douze militants écologistes jugés pour avoir organisé une partie de tennis dans les locaux lausannois de Credit Suisse avaient été acquittés par le Tribunal de première instance. Ici, une partie de leurs avocats. Ce premier procès climatique d'envergure a été suivi d'autres procédures à la suite d'actions de désobéissance civile.

La Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) risque-t-elle de viser les militants climatiques ?

J'ai des craintes. Avant même la votation, il y a eu le cas de trois jeunes grévistes du climat perquisitionnés chez eux par Fedpol une année après avoir lancé un appel invitant à la grève militaire. J'espère toutefois

que le TF saura poser des limites pour éviter les dérives, comme il l'a déjà fait. Car, si la Cour pénale a débouté les joueurs de tennis, la première Cour de droit public a estimé, dans une autre affaire, que récolter l'ADN de militants pour le climat était excessif. Au fond, les deux Cours du TF se contredisent. ■

POING LEVÉ

VERT MILITAIRE

Par Aline Andrey

Le 31 août, le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et les partis de gauche ont lancé leur initiative contre l'achat de trente-six F-35 pour un montant de 15,5 milliards de francs, répartis sur trente ans, au fabricant étasunien Lockheed Martin. Pour mémoire, le 27 septembre 2020, 50,1% des votants avaient accepté le principe d'acheter de nouveaux avions militaires sans savoir ni lesquels, ni à qui et pour une enveloppe de 6 milliards. La grande majorité des Romands avaient d'ailleurs largement refusé ce chèque en blanc. Aujourd'hui, l'alliance de gauche fustige le choix du gouvernement: le F-35 est trop cher, trop dangereux, trop bruyant. De surcroît, l'entreprise Lockheed Martin, le plus gros groupe d'armement du monde, est décriée pour sa production de bombes à fragmentation et de mines antipersonnel interdites en Suisse, ainsi que pour ses armes nucléaires. Notons en passant que cette société est financée notamment par UBS, Credit Suisse et la BNS.

Ce même jour, Viola Amherd, conseillère fédérale en charge du Département fédéral de la défense, présentait – quel paradoxe ! – la nouvelle charte de l'armée pour l'environnement. En résumé, il s'agit de soixante mesures pour un budget de 650 millions de francs avec comme objectif que l'armée ait un bilan neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050. L'emploi de véhicules électriques est mentionné ainsi que le remplacement des chauffages à mazout dans les bâtiments militaires, l'installation de panneaux photovoltaïques et le recours à des carburants renouvelables pour les avions. Quid du combustible des F-35 ? Des estimations lors de la campagne de votation en 2020 soulignaient la consommation écocide d'un avion de chasse: 5000 litres de kérosène par heure. Heureusement, en huit minutes, il pollue déjà hors de nos frontières...

Les avions de combat coûteront donc 25 fois plus que le montant engagé dans l'environnement par l'armée. Alors que les avions militaires sont brandis comme des outils nécessaires à la sécurité de la population, ils la mettent au contraire en danger par une pollution extrême, sans compter le coût environnemental de leur fabrication. Or, pour protéger les habitants de la Suisse et de la planète, nous avons besoin d'une politique climatique courageuse qui permette d'atteindre véritablement la neutralité carbone bien plus tôt qu'en 2050. Le dernier rapport du GIEC le dit: le réchauffement climatique s'accroît. La promotion de la paix, plutôt que des armes de guerre, est aussi la meilleure protection possible lorsqu'il faudra faire preuve d'une solidarité exemplaire face aux bouleversements climatiques. ■

Cécile Gavlak
Photos Alexis Voelin

DOSE DE CHEVAL

Passionnée par les chevaux et le corps humain depuis toujours, Myriam Dutruy est physiothérapeute spécialisée en hippothérapie-K. Les séances se passent à cheval. Le pas de l'animal reproduit les mouvements de la marche sur le bassin des patients



Daniele remercie le cheval en lui offrant des carottes ou du pain sec, c'est le rituel après chaque séance de thérapie.



Le cheval parcourt 2,8 kilomètres à chaque séance. Pour les patients, monter sur son dos n'est pas toujours évident. Cette action s'appelle le transfert.



«Mon travail, c'est ma vie. On appelle ça travail parce que ça m'apporte de l'argent, mais sans doute que je le ferais aussi si ça ne me rapportait rien.»

UN MOUVEMENT RÉGULIER

Cataclap, cataclap. On se dirige vers le bas du domaine où se trouve le tracé utilisé pour la thérapie car, pour que le mouvement soit le plus régulier possible, il faut une trajectoire rectiligne. On arrive sur le chemin. Une séance dure une demi-heure et consiste en deux allers-retours sur ce tronçon de 500 mètres. Myriam va marcher à côté de la jument, la main sur le bas du dos de Michel, cette main qui assure la sécurité et accompagne les mouvements de son bassin. Lors du premier aller-retour, Michel semble passif. Pourtant les mouvements de la jument lorsqu'elle avance reproduisent sur lui une sensation d'équilibre semblable à celle de la marche humaine. Cet effet peut soulager les douleurs, réguler les tensions musculaires. Durant le second aller-retour, Myriam lui indique des exercices. Lever un bras, une jambe ou se pencher en avant. Pour se mettre à la place de Michel, il faut s'imaginer en train de prendre des postures tout en marchant. Expérience difficile, j'ai essayé. D'autant plus difficile pour la plupart des patients de Myriam qui n'ont plus qu'un ou deux blocs de mobilité dans le haut

du corps sur les trois qui permettent de s'équilibrer lors de la marche. Deux autres patientes se succèdent et, vers midi, après avoir nourri la jument, Myriam quitte le cadre du travail. Direction la cuisine où l'attend le repas préparé par Olivier. Vie privée et vie professionnelle semblent totalement imbriquées. Pourtant, dans l'esprit de Myriam les choses sont bien séparées, sauf pour les chiens et les

chevaux qui la suivent partout, en vacances, à la maison, au travail. «Mes bêtes font partie de moi, elles sont dans le secret professionnel, dans le plaisir, affirme-t-elle. Ce sont comme mes ombres, on a un partenariat, une complicité. Pour les chevaux, je suis l'animal alpha, la cheffe du troupeau. Je représente la protection, la sécurité, la nourriture. Mais je suis exigeante dans le travail. Et ils doivent faire at-

tention à moi. Pour ça, je dois leur donner des limites claires.» Helena et Zyklon sont les deux chevaux qui travaillent avec elle, ce sont des franches-montagnes, race du canton du Jura adaptée à l'hippothérapie-K. Et il y a aussi le caractère individuel du cheval qui doit être à l'écoute, volontaire, serein. A partir de là, il faut l'éduquer, entraîner l'animal à avancer avec une cadence tranquille, à ne

pas avoir de soubresauts. Le but principal est celui-ci: le cheval ne doit réagir qu'aux ordres clairs, non aux indications imprécises qui correspondent aux déséquilibres des patients. Myriam a formé Helena et Zyklon en les montant elle-même, puis avec l'aide de son mari ou de ses enfants, comme cavaliers cobayes. Un cheval reste une bête impulsive. «C'est un animal de fuite, c'est donc l'inconnu à chaque fois, dit Myriam. Il faut instaurer une relation de confiance mutuelle. Mais le risque zéro n'existe pas. Le cheval peut avoir un sursaut. Les patients le savent.» Même si l'éducation limite les surprises, ceux-ci ont la possibilité de se sécuriser avec, sur leur tête, une bombe, la casquette renforcée des cavaliers.

MÉCANICIENNE DU CORPS

La passion de Myriam pour la physiothérapie prend racine très loin, lorsqu'elle avait 10 ans. Une poussée de croissance l'amena à consulter un docteur en ostéopathie et physiothérapeute. Au fil des séances, elle le questionna et les réponses la passionnèrent. Ce qui l'aimantait, c'était de connaître le fonctionnement du corps humain. Après une expérience de jeune fille au pair dans la banlieue de Chicago, elle intégra l'Ecole de physiothérapie à Constance, en Allemagne, pour trois ans. Elle enchaîna ensuite différents postes en Suisse et se spécialisa: la neurologie, la sclérose en plaques, l'analyse de mouvement et, enfin, l'hippothérapie-K. En 2008, elle se lança comme indépendante en ouvrant son centre à Luins. «C'est le plus beau métier du monde, dit-elle aujourd'hui, du haut de ses 39 ans. Je dois décortiquer toute cette mécanique humaine et, en même temps, je prends ce brin de sauvage: le cheval. Donc j'allie l'humain et la nature pour aider les gens. On est des mécaniciennes du corps humain, nous, les physiothérapeutes. Et chaque personne est unique. Donc il faut toujours se remettre en question, chercher dans ses ressources pour aider. C'est un saut dans l'inconnu à chaque fois.» Revenons au centre d'hippothérapie-K. C'est mercredi, on déneige le sol. Accompagné par un ami, arrive Daniele, qui se déplace en fauteuil roulant. Il s'installe à la table de jardin devant la sellerie et fume une cigarette en compagnie de Serge, le patient de la séance précédente. Noémie et Myriam servent boissons chaudes, jus de pomme, biscuits. Pour Myriam, cette convivialité est essentielle pour que les patients se sentent moins seuls. Il est temps maintenant pour Daniele de partir en thérapie. Myriam l'aide à monter à cheval depuis la rampe. Pendant ce temps, tout près, son ami s'amuse. Ce précieux copain, qui le conduit chaque semaine à sa séance, est en train de lancer des boules de neige aux chiens. Je vois dans cette scène l'illustration de l'état d'esprit de Myriam: lutter contre l'abandon, chercher la joie même quand c'est difficile. Myriam a cette force, et le talent de la transmettre. ■

ICI BAZAR

Reportage effectué du 11 au 22 janvier 2021 à Luins (VD). Cet article est la version condensée de celui de 32 pages, réalisé pour *Ici Bazar* , revue qui explore un autre monde du travail, plus humain. Pour la commander, découvrir le dernier numéro consacré à deux Bretons des Alpes, ou s'abonner, aller sur: icibazar.com



Fin de matinée: après l'entraînement d'attelage, Myriam prépare un mélange qui sera le repas d'Helena.



La neige qui tombe excite les chevaux qui parcourent au galop l'espace de leur enclos.



Michel prend appui sur le mur pour garder l'équilibre. Il vient de terminer sa séance à cheval.

RAVIVER LES FORCES SYNDICALES DU VALLON

Fête, jeux et débat sur les retraites ont été au cœur de la rentrée d'Unia Neuchâtel qui s'est déroulée à Fleurier il y a une quinzaine de jours

Sylviane Herranz

Après-midi festif et soirée studieuse pour les militants d'Unia du Val-de-Travers, rejoints par les délégués du comité régional neuchâtelois. Devant la maison abritant les locaux du syndicat à Fleurier, et la bibliothèque ouvrière inaugurée le 1^{er} Mai dernier, un stand accueille les membres, les sympathisants et les passants. Un peu plus loin, dans le grand parc bordant la place de la Gare, une équipe s'anime autour d'une partie de pétanque. Ce lundi 23 août, Unia avait convié les travailleuses et les travailleurs du Vallon pour un moment de rencontre autour de la devise: «Nos générations à la fête. Ensemble, l'inspiration n'a plus de frein!» Si quelques jeunes sont passés par là, en début d'après-midi, c'est entre salariés plus âgés et retraités que les échanges ont été nourris. Philippe, président du groupe syndical du Vallon, aurait souhaité une jeunesse plus présente: «Je suis content de voir que les jeunes se battent pour le climat. C'est dommage qu'ils n'adhèrent pas au syndicat ou à des partis. Si toutes les forces vives se rassemblaient, nous aurions la possibilité de changer beaucoup de choses. Les problèmes sont toujours là, les pressions patronales ne cessent pas. Le Parlement veut augmenter l'âge de la retraite des femmes alors qu'il faudrait plutôt prendre l'argent là où il est. La jeunesse devrait se bouger beaucoup



La rentrée syndicale à Fleurier: des moments de convivialité et d'échanges entre militants, sympathisants et syndicalistes d'Unia.

plus pour son avenir social.» Ce travailleur rappelle que le Val-de-Travers compte 4000 à 5000 ouvriers pour une population de 11 000 habitants. L'activité industrielle y est intense. Avec notamment un tissu d'entreprises horlogères aux noms prestigieux: Chopard, Piaget, Vaucher, ValFleurier, Fleurier Ebauches ou encore Parmigiani. «Le Val-de-Travers a été marqué par de nombreuses luttes, comme la grève chez Dubied à Couvet. Une histoire syndicale forte le réunit, explique Silvia

Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Il existe ici un esprit valloisier, et nous souhaitons y faire revivre l'activité syndicale, alors que l'industrie se referme sur elle-même. Les usines ont leurs propres cafétérias, restaurants, certaines même des fitness. Les salariés ne sortent plus pour un café ou une pause. Ils sont captifs et nous avons moins la possibilité d'aller à leur rencontre. C'est pourquoi nous avons lancé les Jeudis à Fleurier*, soit l'ouverture deux fois par mois d'une perma-



nence syndicale.» Cette permanence, tenue par les secrétaires syndicales Derya Dersun et Marcelly De Lima en charge de l'industrie, permettra aussi d'accéder à la bibliothèque. D'autres moments de partage seront encore organisés dans la petite cité manufacturière. Le temps de l'apéritif et de la dégustation de la fée verte passé, les militants se sont rassemblés pour le traditionnel comité régional décentralisé d'Unia Neuchâtel consacré tout parti-

culièrement à AVS 21 (voir ci-dessous). Une séance qui s'est terminée autour d'une paella géante, cuisinée par la patronne du Centre espagnol de Fleurier, un des derniers centres survivants du canton. ■

* Les Jeudis à Fleurier: permanences ouvertes de 13h à 18h, un jeudi sur deux à Unia, place de la Gare 3 à Fleurier. Prochaines ouvertures: les 16 et 30 septembre.

Débat sur l'AVS au pays de la fée verte

Le Comité régional d'Unia Neuchâtel a discuté du projet de réforme AVS 21, et appelle à participer à la manifestation du 18 septembre à Berne

Sylviane Herranz

«AVS 21, une réforme perverse à plus d'un titre.» Alexandre Martins, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel, annonce la couleur. Il s'apprête à présenter, avec sa collègue Solenn Ochsner, le contenu de cette réforme aux membres du comité régional d'Unia Neuchâtel et aux militants réunis ce 23 août à Fleurier. Il rappelle les principes du système des trois piliers: le 1^{er}, l'AVS, censé couvrir les besoins vitaux des retraités sur une base solidaire; le 2^e, soit les caisses de pension, fondé sur la capitalisation et devant assurer le maintien du niveau de vie antérieur; et le 3^e pilier individuel qui se résume, dit-il, à un outil de défiscalisation. Chiffres à l'appui, le syndicaliste démonte le «catastrophisme financier» à l'œuvre lorsqu'il s'agit «de couler notre 1^{er} pilier». Depuis 1975, le taux de cotisation à l'AVS n'a été augmenté qu'une fois, de 0,3% en 2020, alors que le nombre de bénéficiaires a doublé. «L'AVS est un acquis du mouvement ouvrier, financée solidairement, qui permet une répartition égalitaire des rentes, contrairement au 2^e pilier où les femmes sont largement discriminées.»

Le secrétaire syndical indique aussi que les arguments démographiques doivent être analysés à l'image du PIB. Ce dernier est passé de 238 milliards en 1975 à 660 milliards en 2013, soit une hausse de 275%. La part de l'AVS dans ce PIB est passée de 12 milliards à 40 milliards. «Le solde pour les actifs aujourd'hui est de 620 milliards, est-ce vraiment insoutenable?»

ESPÉRANCE DE VIE, UN ARGUMENT?

Autre argument des fossoyeurs de l'AVS: la hausse de l'espérance de vie. «Oui, elle augmente; oui, le taux de natalité diminue; oui, il y a moins d'actifs par retraité. Mais ils oublient de dire que la productivité du travail a triplé depuis 1948! En 2013, une heure de labeur produisait trois fois plus qu'en 1948!» Alexandre Martins ajoute qu'il y a une volonté politique de laisser les déficits se creuser pour mieux attaquer l'AVS. Il souligne l'erreur permanente des prévisions du Conseil fédéral. Avec, par exemple, le conseiller fédéral Pascal Couchepin qui, à la fin des années 1990, annonçait un trou de 15 milliards de francs dans l'AVS pour 2012, justifiant ainsi sa volonté de relever l'âge de la retraite à 67 ans. Or, en 2012, le fonds

de compensation de l'AVS a réalisé un résultat positif de 2 milliards. «17 milliards, c'est beaucoup pour une erreur de prévision...» lance le syndicaliste.

RETRAITE FLEXIBLE ET ÂGE DE RÉFÉRENCE

La réforme AVS 21 «a un goût de réchauffé», reprend Solenn Ochsner, avant de présenter les différents éléments du projet, dont certains, comme la hausse de la TVA, de l'âge de la retraite des femmes et la flexibilisation, ont déjà été rejetés par 67,9% des votants en 2004 (11^e révision de l'AVS) et par 52,7% en 2017 (PV2020). AVS 21 prévoit de faire travailler les femmes jusqu'à 65 ans, d'augmenter la TVA, de remplacer l'âge légal par un «âge de référence» pour inciter les salariés à œuvrer au-delà des 65 ans, et de flexibiliser le départ à la retraite entre 62 ans et 70 ans. «Cette flexibilisation poussera les personnes à bas revenu ou ayant des lacunes de cotisation à travailler plus longtemps, alors que les riches pourront s'offrir une retraite anticipée!» s'indigne la secrétaire.

MOYENS ALTERNATIFS

«Il existe pourtant des moyens alternatifs pour financer nos retraites»,

ajoute-t-elle, en listant les propositions. Notamment celle d'une hausse des cotisations salariales de 0,9% au total, qui pourrait remplacer les mesures d'AVS 21. Et celle de l'utilisation des bénéfices de la BNS. Cette dernière a réalisé, en 2019, un bénéfice de 49 milliards, soit bien plus que toutes les rentes AVS versées cette année-là. Rappelant encore les profondes inégalités à la retraite entre femmes et hommes, Solenn Ochsner invite à se mobiliser pour la manifestation de l'USS du 18 septembre à Berne, contre AVS 21 et pour des rentes dignes, soutenue également par la Grève féministe et par les jeunes de la Grève pour l'avenir de Neuchâtel. Un dernier soutien qui étonne un délégué: «La Grève pour l'avenir prône la décroissance, ou la stabilisation. Si on veut continuer de payer des rentes AVS, il faut de la croissance. Il y a quand même une fortune monstrueuse en Suisse, c'est dans ces inégalités de richesse qu'il faudrait aller puiser.»

«UNE INITIATIVE GRAVEMENT STUPIDE!»

Le militant évoque aussi le dépôt, en juillet, de l'initiative des jeunes PLR pour un départ à la retraite basé sur l'espérance de vie: «Cette initiative est gravement stupide! Ces gens de droite sont très gênés quand on leur demande pourquoi, quand ils licencient quelqu'un à 55 ans, personne ne le reprend... Ça ne fait qu'augmenter les coûts de l'aide sociale. Et je peux vous dire que si j'avais dû travailler jusqu'à 66 ans dans mon métier, pourtant de bureau, mon efficacité aurait été de 50%! Nous devons mettre ces éléments dans notre campagne, et montrer que 65 ans pour partir à la retraite, c'est déjà tard pour beaucoup de monde. L'économie engendre beaucoup plus de stress aux travailleurs aujourd'hui.» Un retraité abonde: «Oui, l'espérance de vie augmente, il y a des progrès médicaux, mais on ne peut pas dire qu'on a la force de travailler jusqu'à 70 ans.»

ÉGALITÉ ET HAUSSE DES SALAIRES NÉCESSAIRES

Un travailleur estime qu'il faut mettre en avant la question des salaires: «Le sous-financement de l'AVS est la fille de l'inégalité salariale. Pendant les neuf années couvertes par AVS 21, 9 milliards ne rentreront pas dans les caisses de l'AVS à cause de cette discrimination. Pourtant la richesse produite est beaucoup plus élevée. Nous devons aussi nous battre pour des salaires dignes, les salaires très bas n'engendrent que peu de cotisations à l'AVS. Nous ne devons pas accepter de rémunération en dessous de 4000 francs!» Alors qu'un jeune retraité s'interroge sur les risques de départ à l'étranger des employeurs si la parité des salaires est introduite, une militante exprime ses doutes sur les chances de succès de la nouvelle Loi sur l'égalité: «Dans onze ans, les contrôles instaurés en 2020, qui ne touchent même pas toutes les entreprises, seront arrêtés. Je ne suis absolument pas convaincue que l'égalité salariale verra le jour d'ici là.» Et de revendiquer une TVA sur les produits de luxe des riches. «Augmenter l'âge de la retraite des femmes, c'est augmenter le chômage des jeunes», remarque le président d'Unia Neuchâtel Christian Weber. «Il faut un âge de la retraite pour tous à 64 ans!» lance Solenn Ochsner, une idée qui semble largement partagée. Mais pour l'heure, il s'agit de combattre le projet AVS 21 qui pourrait être adopté par le Parlement en septembre. «Tous à la manifestation à Berne!» conclut Silvia Locatelli, secrétaire régionale, en informant que des bus gratuits* sont organisés pour s'y rendre. ■

* Voir en page 8.



La grande salle d'Unia à Fleurier, marquée par les luttes passées, a accueilli le comité régional et des membres pour réfléchir à la réforme de l'AVS. A droite, Christian Weber, président d'Unia Neuchâtel.





MANIFESTATION NATIONALE Toutes et tous à Berne le 18 septembre!

Pas touche à nos rentes! Non à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans! Non à AVS 21! Le samedi 18 septembre, l'Union syndicale suisse, Unia et les autres syndicats, ainsi que les collectifs féministes appellent à une grande manifestation à Berne contre les attaques à nos retraites et contre AVS 21. Des transports gratuits sont organisés au départ des différentes régions de Suisse.

AU PROGRAMME À BERNE

Dès 13h30, rassemblement à la Schützenmatte (près de la gare).
14h, départ de la manifestation.
15h, discours et concerts sur la place Fédérale.

TRANSPORTS GRATUITS POUR LA SUISSE ROMANDE:

GENÈVE, VAUD, FRIBOURG

Train spécial gratuit, heures de départ:
Genève: 10h53*.
Nyon: 11h17.
Lausanne: 11h51.
Fribourg: 12h47.
Retour: 17h13, gare de Berne.
Des billets de raccordement sont disponibles. Se renseigner auprès des secrétariats Unia de votre région.
*La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) donne rendez-vous à 10h, place Lise-Girardin (anciennement 22-Cantons) pour se rendre ensemble à la gare.

VAUD

Lieux de rendez-vous pour rejoindre le train spécial:
Lausanne: gare, 11h30, départ: 11h51.
Nyon: gare, 11h, départ: 11h17.
Yverdon: gare 11h, départ: 11h18 pour Fribourg (un bus sera mis en place si

le nombre d'inscriptions est élevé).
Payerne: gare, 11h30, départ: 11h46 pour Fribourg (un bus sera mis en place si le nombre d'inscriptions est élevé).
Aigle: gare, 11h, départ: 11h06 via Lausanne.
Vevey: gare, 11h15, départ: 11h24 via Lausanne.
Morges: gare, 11h15, départ: 11h25 via Lausanne.
Merci de vous inscrire pour faciliter l'organisation sur:
vaud.unia.ch/manifestation-le-18-septembre ou par mail sur vaud@unia.ch

NEUCHÂTEL

Bus gratuits, inscriptions obligatoires sur le site d'Unia Neuchâtel: bit.ly/3l34FCu
Fleurier: 10h45, pl. de la Gare.
Le Locle: 11h, pl. du Marché.
La Chaux-de-Fonds: 11h20, av. Léopold-Robert 63-67.
Neuchâtel: 12h, Esplanade de la Madière.
Retour: vers 16h30-17h.

VALAIS

Bus gratuits pour les membres, nombre de places limité, inscriptions obligatoires sur: valais@unia.ch ou 027 602 60 00, 079 540 60 18.

Sierre: 10h15, pl. de la Gare.
Sion: 10h30, pl. des Potences.
Martigny: 11h, pl. de Rome.
Monthey: 11h15, parking de la Patinoire.
Retour: départ de Berne à 16h.

TRANSJURANE

Déplacements en train au départ de:
Delémont: 12h12.
Porrentruy: 11h40.
Moutier: 12h22.
Saint-Imier: 11h59.
Tavannes: 12h09.
Arrivée à Berne: 13h18.
Départ de Berne pour toutes les destinations: 17h12. Pour Tavannes, prévoir 42 minutes d'attente à Bienne. Inscriptions obligatoires par téléphone au 0848 421 600 ou sur le site: transjurane.unia.ch/manifestation-le-18-septembre

BIENNE-SOLEURE

Rendez-vous aux gares de:
Bienne: 12h30.
Soleure: 12h.
Olten: 12h15.
Inscriptions auprès de: biel.solothurn@unia.ch ou au 032 329 33 33 (Bienne), 032 636 26 36 (Soleure), 062 205 49 49 (Olten). ■ **L'ES**

BERNE Droit pénal sexuel: «Écoutez-nous!»

Cris collectifs, prises de parole et témoignages: alors que la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats s'exprimait, le 31 août dernier à Berne, sur la révision de la législation relative aux infractions sexuelles, une alliance d'associations et des représentants politiques ont organisé une action à un jet de pierre des débats. But de la mobilisation placée sous l'injonction «Écoutez-nous!» et réunissant quelque 300 personnes: exiger une réforme complète de la loi qualifiée d'obsolète en formulant une nouvelle définition du viol qui tienne compte de la notion de consentement. «Les voix individuelles sont devenues un mouvement social. Aujourd'hui, nous formons une large coalition qui exige la justice et une loi moderne sur les délits sexuels – pas de demi-mesure!», a déclaré, dans un récent communiqué, Noemi Grütter, responsable droits des femmes à Am-

nesty Suisse. Et d'ajouter: «La réalité de plus de 50% des personnes touchées par les violences sexuelles, c'est-à-dire la réaction naturelle de choc lors d'une agression, doit être reconnue par les membres de la Commission juridique. La loi doit enfin mieux protéger l'autodétermination sexuelle et envoyer le signal que la violence sexuelle ne sera pas tolérée en Suisse.» Plusieurs pays européens ont annoncé qu'ils souhaitaient reformuler la définition du viol dans le droit pénal. Dans douze Etats du Vieux-Continent, les rapports sexuels non consentis sont déjà reconnus comme des viols. Se basant sur ces expériences, Amnesty International affirme que la réforme proposée ne conduit pas à un renversement du fardeau de la preuve. Selon l'ONG, la présomption d'innocence demeure. Il appartient toujours à l'accusation de prouver que la personne mise en examen a agi sans l'accord de la victime. ■ **SM**



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au 0848 949 120).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours. Prochaines dates: 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 décembre (apéro de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

GRUPE MIGRATION

Prochaines activités

Conférence – Grève dans la ville, une cité horlogère à travers guerre mondiale, conflits socio-politiques et restauration de l'ordre. Avec Sébastien Abbet, historien. **Jeudi 9 septembre** dès 18h à Unia Le Locle.

Infos pratiques – La Loi sur le travail: repos, pauses, heures supplémentaires, les questions que je me pose tous les jours. **Mardi 28 septembre** dès 18h30 à Unia Neuchâtel.

Fête – Notre petite fête des grands peuples: bilan de l'année, échanges, partages pour organiser l'avenir ensemble et finir l'année en beauté. **Samedi 11 décembre** dès 17h, au Centre espagnol de La Chaux-de-Fonds.

Pour plus d'informations: derya.dursun@unia.ch – 079 290 75 92.

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 09h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LES MAÇONS VALAISANS DÉTERMINÉS À OBTENIR LEUR DÛ

En Valais, les maçons sont bien décidés à se battre pour une hausse des salaires et de meilleures conditions de travail

Sonya Mermoud

Les assises annuelles de la construction d'Unia Valais se sont déroulées le 28 août dernier à Saint-Léonard en présence de 80 travailleurs, soit le nombre maximal autorisé en raison des mesures sanitaires. «Nous avons dû refuser du monde et limiter la participation aux seuls maçons», note Serge Aymon, secrétaire syndical en charge de la construction, ravi de l'intérêt suscité par la rencontre. A cette occasion, l'assemblée a manifesté sa détermination à se mobiliser pour obtenir une augmentation de salaires de 100 francs en 2022. Cette revendication nationale sera discutée dans le cadre des négociations annuelles qui débuteront cet automne. Elle est parfaitement justifiée, selon le collaborateur d'Unia. «C'est une requête réaliste. En Valais, malgré le Covid-19, les chantiers sont restés tout le temps opérationnels. Aucune fermeture n'a été prononcée. Il n'y a pas eu de recours aux RHT (réductions d'horaire de travail, *ndlr*), pas un jour de télétravail.» Serge Aymon souligne également la bonne santé économique du secteur. «Dans notre canton, nous enregistrons 0% de taux de chômage dans le domaine. C'est le plein-emploi, les carnets de commandes sont remplis. Au cours des six premiers mois, la construction valaisanne a vu son chiffre d'affaires augmenter de 10%. Un pourcentage probablement encore supérieur dans d'autres régions.»

CHAUDS...

Le collaborateur d'Unia insiste aussi sur le mérite des employés du domaine, appelés à tenir des délais toujours plus courts, dans un contexte rendu cette dernière année particulièrement difficile par la pandémie. «Il y a une pression constante sur les délais. Le promoteur exige de l'architecte que les travaux soient réalisés dans un laps de temps toujours plus restreint. Un impératif que ce dernier répercute sur le patron qui, de son côté, le reporte sur les ouvriers. En plus, depuis mars 2020, les contraintes liées au coronavirus ont compliqué la tâche, entre la nécessité du port du masque ou de la distance sociale, la limitation de deux personnes par véhicule, etc.» Autant d'éléments qui légitiment la requête des maçons bien décidés à se battre pour leur dû. «Nous avons organisé ce printemps des visites dans tous les chantiers. Les ouvriers sont chauds», illustre Serge Aymon, chiffrant le nombre de travailleurs valaisans qui se joindront aux manifestations nationales prévues le 30 octobre à Genève, à Olten et dans le Tessin. «Ils seront 400 du Valais francophone à se rendre dans la ville du bout du lac et 200 Haut-Valaisans en Suisse allemande.» A noter que les dernières hausses de rémunérations ont eu lieu en 2019 et 2020, se traduisant par une majoration totale de 160 francs par mois. «Cette année, il n'y a eu aucune augmentation. Nos chances d'aboutir?



Les travailleurs du gros œuvre valaisans s'engagent pour que leurs revendications soient satisfaites. Ils exigent notamment une hausse des salaires de 100 francs et se mobiliseront pour améliorer la Convention nationale lors des négociations pour son renouvellement qui débuteront l'année prochaine.

Elles sont bonnes. Il s'agit également de tenir compte du renchérissement du coût de la vie. Les 100 francs demandés n'ont rien d'excessif.»

REVENDEICATIONS PLURIELLES

L'année prochaine sera aussi particulièrement importante pour les travailleurs du domaine puisque débiteront les pourparlers relatifs au renouvellement de la Convention nationale du secteur. L'accord doit entrer en vigueur en 2023 pour une durée de quatre ans. Les maçons ont d'ores et déjà arrêté

leurs exigences. «Nous demanderons une meilleure protection des travailleurs âgés et une limitation du nombre de temporaires employés sur les chantiers, soit 10% maximum de la main-d'œuvre. Ceux-ci devraient aussi, après six mois, être embauchés comme fixes. Nous nous engageons encore pour une plus grande prise en compte de la pénibilité du job en vue de préserver la santé des ouvriers.» Les maçons valaisans se battent également afin d'obtenir un forfait plus élevé pour les repas. «Ils touchent 16 francs par jour

alors que les peintres, par exemple, en reçoivent 18. Nous lutterons pour que le Valais s'aligne aux montants attribués aux autres corps de métier de la construction dans le canton. On vise l'égalité de traitement.» Dans tous les cas, prévient encore Serge Aymon, si les maçons ne sont pas entendus, ils promettent de monter le ton d'un cran. «En cas d'échec, les maçons organiseront des pauses prolongées, voire iront jusqu'à la grève.» ■

«La faillite des soins n'est pas loin!»

Face à la pénurie de personnel et aux conditions de travail délétères dans les soins, Unia a décidé de soutenir l'initiative pour des soins infirmiers forts. Votation le 28 novembre

Sylviane Herranz

Le personnel des soins, tant hospitaliers que de longue durée, a payé un lourd tribut dans la lutte contre le coronavirus. La pandémie a révélé l'état d'épuisement dans lequel les infirmières, les aides-soignantes ou les assistantes en soins se sont trouvées durant et après les premières vagues, sans qu'aucune reconnaissance ne leur soit accordée, si ce n'est les applaudissements de la population. Un état d'abattement déjà présent auparavant pour nombre de soignants. Actif dans les soins de longue durée, en particulier auprès du personnel des EMS, Unia a décidé la semaine dernière de s'engager en faveur de l'initia-

tive «Pour des soins infirmiers forts», soumise à votation le 28 novembre prochain. Le syndicat compte plusieurs milliers de salariées et de salariés dans la branche. Les enquêtes menées auprès du personnel ont mis au jour des chiffres inquiétants. Ainsi, en 2019, 87% des soignants se sont plaints d'avoir trop peu de temps à consacrer aux résidents pour leur octroyer des soins de qualité. Presque 90% ont déclaré devoir travailler dans l'urgence. Un soignant sur quatre doit parfois renoncer à effectuer des soins corporels en raison d'une surcharge de travail. Ces conditions délétères, résultat de sous-effectifs chroniques, poussent le personnel à quitter le métier. Les 47% des soignants ne souhaitent pas rester

dans la profession jusqu'à la retraite. La pénurie de personnel est criante. Et d'ici à 2030, soit dans moins de dix ans, il manquera 65 000 soignants pour faire face au vieillissement de la population. Ce qui représente près de 20% du personnel total actuel. Le nombre d'actifs dans les soins s'élève aujourd'hui à l'équivalent de 332 000 postes à plein temps. Ces emplois se répartissent à hauteur de 167 900 postes dans les hôpitaux (51%), 96 500 dans les homes et les soins de longue durée (29%), 23 600 dans les soins à domicile (7%) et 44 000 dans les cabinets médicaux (13%). Tanja, infirmière et membre d'Unia, engagée dans la campagne pour l'initiative sur les soins, avertit: «Il est dangereux que les soignants continuent à quitter la profession. La faillite des soins n'est pas loin!» L'initiative pourrait remédier à cette situation si elle était acceptée par le peuple.

FORMATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette initiative, qui concerne le personnel des hôpitaux, des EMS ou encore les infirmiers indépendants, comporte deux volets, explique Véronique Polito, vice-présidente d'Unia et responsable de la branche des soins: «Il y a d'une part l'exigence de renforcer la formation professionnelle et continue du personnel des soins infirmiers. Cela concerne aussi les soins de longue durée, en EMS ou en ambulatoire, qui ont également besoin d'un personnel qualifié. L'autre volet concerne les conditions de travail. Avec notamment la nécessité d'un personnel suffisant pour assurer des soins de qualité, une affectation des employés aux postes correspondant à leur formation et à leurs compétences, et la question

d'une rémunération appropriée.» Pour la responsable syndicale, ces différents aspects, couplés à une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, permettront aux salariés de la branche de se projeter sur le long terme, ce qui devrait permettre de briser le cercle vicieux infernal des départs et de la pénurie de personnel.

SYSTÈME DE FINANCEMENT ÉQUITABLE

L'initiative permettra aussi de repenser le système de financement des soins de longue durée, un système pervers dont l'absurdité a été démontrée durant la pandémie: «Il existe dans les soins de longue durée et les EMS des "trous" budgétaires. En raison des décès dus au Covid, des lits ont été inoccupés. Ces trous dans les comptes et les coûts des mesures drastiques de protection poussent les établissements à faire des économies en supprimant du personnel. Les soignants restants, déjà épuisés, surchargés, se retrouvent avec encore plus de travail», explique Véronique Polito, qui précise que «pour mettre l'initiative en œuvre, il faudrait

introduire une forme de pilotage au niveau fédéral de la planification des soins de longue durée permettant de faire face aux défis actuels et à venir». Ce que ne souhaitent ni le Conseil fédéral ni le Parlement, qui rejettent ce texte au profit d'un contre-projet, ce dernier devant entrer en vigueur si l'initiative «pour des soins infirmiers forts» est refusée. «Le contre-projet propose des investissements dans des mesures de formation, mais absolument rien au niveau des conditions de travail et de rémunération, de l'attribution des tâches ou du mécanisme de financement», souligne la responsable syndicale. Pour Unia, l'initiative «pose des bases importantes pour assurer des soins de qualité à l'avenir». Notamment en réduisant le taux d'abandon de la profession ainsi que la pénurie de personnel. Le syndicat va s'engager, avec ses ambassadrices et ses ambassadeurs (voir encadré) dans les EMS pour mener une vaste campagne d'information auprès du personnel et de la population en faveur du Oui à l'initiative sur les soins. ■



Comme ici à Neuchâtel, le 12 mai dernier lors de la Journée internationale des soins, Unia s'engage en défense des conditions de travail du personnel soignant, en particulier dans les EMS et les soins de longue durée.

RECHERCHE AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS EN SUISSE ROMANDE!

Unia est en train de constituer, dans les homes et les EMS, un vaste réseau d'ambassadrices et d'ambassadeurs de l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Leur rôle? Informer les collègues et les proches, avec des entretiens individuels et du matériel mis à disposition par le syndicat, sur le contenu de l'initiative. L'objectif? Qu'un maximum de personnes glissent un Oui dans l'urne le 28 novembre.

De nombreuses personnes se sont déjà engagées en Suisse allemande, un peu moins en Suisse romande. D'où l'appel d'Unia à toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir activement l'initiative à s'annoncer comme futurs ambassadeurs. ■

Pour plus d'informations et pour l'inscription en ligne, rendez-vous sur: unia.ch/initiative-soins

L'ODYSSÉE DES GM&S

Le roman graphique «Sortie d'usine» nous plonge au cœur d'une lutte ouvrière

Propos recueillis par Fabrice Bertrand

Le lecteur se souvient peut-être de leur combat, de leur bras de fer afin de sauvegarder leurs emplois. A la télévision, dans les journaux, on les appelait les GM&S. En 2017, ils menaçaient de faire sauter l'usine dans laquelle ils travaillaient, afin d'éviter sa fermeture. Deux ans plus tard, le réalisateur Lech Kowalski signait un documentaire au rythme haletant intitulé *On va tout péter*, où il retraçait, caméra au poing, le parcours trépidant de ces syndicalistes. A l'époque, Unia avait accompagné la sortie en salles du film avec une série de débats se déroulant à l'issue des projections. Pendant ce temps, l'auteur de la bande dessinée *Sortie d'usine*, Benjamin Carle, poursuivait son travail de fourmi sur l'histoire des ouvriers frappés par la désindustrialisation, en particulier celle concernant les GM&S. Au cœur de son enquête présentée dans cet ouvrage, se trouve le destin d'employés exposés à un plan social, ainsi que les tenants et les aboutissants de ce qui a été le premier dossier social chaud du président Emmanuel Macron. Les résultats de cette investigation se parcourent à travers ce roman graphique au sein duquel les dessins de David Lopez se révèlent de grande qualité, pleins de rythme et de vie. Assurément, les multiples variations

graphiques dans la construction des planches y contribuent pour une large part. En outre, le matériel accumulé au cours de l'enquête, comprenant notamment de nombreuses interviews des protagonistes et de la documentation historique, permet d'étayer un regard critique à partir des événements qui ont été médiatisés en 2017. Entretien avec Benjamin Carle depuis Paris.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser une bande dessinée sur le combat des GM&S?

Ayant déjà beaucoup travaillé sur le sujet de l'ouvrage avant de m'y lancer, j'ai voulu mettre en avant une forme d'enquête, approche que l'on retrouve peu dans le monde de la bande dessinée. Mon projet a été de réaliser un ensemble de portraits d'ouvriers mais aussi d'une ville, d'une usine, et de raconter par là une évolution plus générale de l'industrie en France.

L'histoire de cette entreprise constitue, en quelque sorte, un exemple emblématique?

Oui, un cas d'école presque. C'était d'abord l'entreprise à papa, avec le patron présent sur le site, qui habitait là, venait tous les jours. Il y avait le défaut du paternalisme, mais aussi ses avantages, c'est-à-dire un dirigeant dépendant de la même façon que ses employés du destin de son usine. Puis, a commencé la période des fusions-acquisitions. Et, enfin, on se retrouve dans les enjeux liés à la financiarisation du monde du travail. Par exemple, à un moment, l'entreprise a été rachetée quinze jours par un fonds d'investissement qui l'a ensuite revendue.

Dans l'ouvrage, vous suivez les quatre leaders du mouvement en affirmant qu'ils ont mis en place une organisation presque militaire. A quoi faites-vous référence?

A la séparation des tâches. Suivant le principe «Seul, on va vite. A plusieurs, on va loin», certains parlaient à la presse, d'autres préparaient les réunions politiques... Il y avait surtout

la volonté de ne pas laisser de place à l'oubli. Ces protagonistes pensaient que si les ouvriers mobilisés étaient oubliés, ce serait la mort, d'où l'occupation de l'espace par une série d'actions qui s'enchaînaient.

Vous décrivez aussi l'usine comme un poumon de la ville au sein de laquelle elle s'insère. Que voulez-vous dire par là?

Dans les années 1990, ce site industriel était le premier employeur privé du département et, d'une façon générale, le deuxième après l'hôpital. Jusqu'à 300 personnes au sein d'une ville de 5000 habitants y travaillaient. L'usine jouait le rôle d'une locomotive entraînant tout son environnement.

Votre ouvrage sort après le documentaire de Lech Kowalski, *On va tout péter*. Ce film, qui a fait découvrir au public des ouvriers luttant pour leur survie professionnelle, vous a-t-il inspiré?

Effectivement, la bande dessinée est publiée bien après. Mais je traitais déjà le sujet avant que le documentaire ne sorte. Ces deux travaux sont assez complémentaires. Lech Kowalski suit le mouvement au jour le jour en se focalisant sur l'action. Pour ma part, je voulais faire comprendre que les licenciements n'étaient pas dus à l'air du temps. On n'a pas affaire à un phénomène météorologique, mais à un enchaînement de décisions politiques et économiques ayant amené des conséquences. Ces conséquences, les habitants de cette ville les ressentent. Il s'agit d'une lente décomposition. Et, à la fin, tout s'éteint sans faire de bruit, car 60 manifestants, cela n'a plus le même impact que 300.

Vous montrez aussi, à travers le temps, comment ces travailleurs licenciés se réinsèrent professionnellement...

Oui, ils rebondissent. Ils ne sont pas du style à rester les deux pieds dans le même sabot. Toutefois, certains ont plus de mal. Pour eux, ces épisodes ont acté le sentiment qu'ils ne servent plus à rien. En outre, les solutions de reconversion restent souvent théoriques et remplies, dans la réalité, d'obstacles concrets difficilement franchissables.



Benjamin Carle a mené l'enquête sur la désindustrialisation en France et dresse, dans son ouvrage, le portrait d'ouvriers de GM&S et de leur lutte pour sauver leur entreprise.

Pour la fin de son quinquennat, Emmanuel Macron souhaite mettre comme priorité la réindustrialisation...

Cela commence à devenir grotesque. On entend ce type de propos à chaque fin de mandat, depuis au moins Nicolas Sarkozy. J'ai fait un film en 2014 intitulé *Made in France*. A l'époque, il y avait un ministre du redressement productif qui avait pour but de relancer les forces industrielles françaises. De deux choses l'une: soit le pays n'arrive pas à accepter que son industrie disparaisse et nous nous trouvons face à un décalage entre les attentes et la réalité; soit une véritable relance est mise sur pied impliquant alors un changement de logiciel très conséquent. Ce que raconte aussi en creux ce roman graphique,

c'est qu'au moment où l'industrie se portait bien, elle fabriquait des biens tels la 4L de Renault, les casseroles Tefal que les Français achetaient. Ce n'est actuellement plus pareil.

Quel est votre prochain projet?

En ce moment, je réalise un documentaire sur des chauffeurs VTC qui ont décidé de se réunir en coopérative afin de garder les avantages d'être leur propre patron tout en se libérant du joug d'Uber. Ce sera à voir dès 2022. ■

Benjamin Carle et David Lopez, *Sortie d'usine*, Steinkis, 2021, 128 p.



Cette année, Jacques Tardi sera à l'honneur du BDFIL lausannois. Y seront notamment exposées des planches du *Cri du peuple*, série d'ouvrages consacrés à la Commune de Paris (ici, la chute de la colonne Vendôme), et de sa prochaine bande dessinée, *Elise et les nouveaux partisans*.

BDFIL enfin de retour!

Jacques Tardi est l'invité d'honneur du festival lausannois

Fabrice Bertrand

Les Lausannois l'auront peut-être déjà découvert sous la forme d'images monumentales parsemées au cœur de l'espace public: BDFIL est de retour! Ce millésime s'annonce, à proprement parler, extraordinaire, puisque l'invité d'honneur se nomme Jacques Tardi. Pas moins d'une centaine de planches de ce «monstre sacré du neuvième art» – comme le surnomme, à juste titre, le directeur du festival, Dominique Radrizzani – seront exposées dans le bâtiment occupé auparavant par le Mudac au sein de la Cité. Cette rétrospective s'annonce saisissante.

En ce 150^e anniversaire de la Commune de Paris, le visiteur pourra, par exemple, revoir des dessins figurant dans *Le cri du peuple*, adaptation magistrale du roman de Jean Vautrin. Des œuvres issues des ouvrages ayant pour cadre les deux guerres mondiales ne manqueront pas non plus d'impressionner chacun par leur force graphique. On y trouvera même un aperçu de la prochaine bande dessinée de Jacques Tardi intitulée *Elise et les nouveaux partisans*. Réalisé avec sa compagne, la chanteuse Dominique Grange, ce roman graphique est inspiré par l'engagement de cette artiste ayant composé en 1969 *Les Nouveaux Partisans*, chant de la Gauche prolétarienne (GP). Cette vaste fresque nous emmènera au cœur des luttes sociales se déroulant de la guerre d'Algérie à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Autre perle à mirer parmi tant d'autres: l'affiche du film *E la nave va* créée à la demande du réalisateur Federico Fellini pour la sortie de son film en France.

Le duo Tardi-Grange proposera aussi un spectacle-concert autour de la Première Guerre mondiale dans lequel s'entremêleront lectures de textes, chansons et projections de dessins. Sans oublier les séances de dédicaces et les rencontres avec les auteurs, 2021 constituera manifestement une année d'anthologie pour le festival lausannois. ■

A voir à Lausanne du 16 au 20 septembre 2021, infos sur: bdfil.ch

